

RÉPONSE À L'ENGAGEMENT N° 3

Référence : E-3 (Énergir), Notes sténographiques du 27 août 2018, volume 2, page 165.

Demande : Pour chacune des années indiquées au tableau de la page 8 du mémoire de monsieur Paquin, de nous fournir le volume prévu du projet qui exigeait la plus grande capacité de transport (demandé par l'ACIG)

Réponse :

Le tableau ci-dessous présente le plus gros projet ayant une probabilité de réalisation entre 25 % et 50 % pour les différents exercices des causes tarifaires 2013-2014 à 2017-2018.

	Volume prévu (m ³ /an)	Volume prévu (GJ/jour)
2013-2014	220 143 486	22 853
2014-2015	220 957 450	22 937
2015-2016	490 487 200	50 917
2016-2017	521 764 571	54 163
2017-2018	34 883 000	3 621

Il est important de noter qu'un projet de développement industriel majeur progresse lentement par nature et est sujet à des changements fréquents. Les volumes identifiés sont tels qu'évalués au moment de la préparation du plan d'approvisionnement, et doivent être considérés avec réserve. Énergir ne détenait pas de marge excédentaire durant la période évaluée. De plus, ces projets n'étaient considérés que pour le scénario favorable. Conséquemment, aucun transport n'a été acquis pour eux. D'autre part, en tenant compte de la méthodologie proposée, aucune marge n'aurait été établie pour 2017-2018 puisqu'aucun projet n'excédait le volume quotidien de 300 000 m³, soit 109 500 000 m³/an.